

---

## Konkurse Faillites Fallimenti

No 35 Mittwoch, 20.02.2008 126. Jahrgang

---

1. Débitrice: **Goild SA**, Nestlé 21, **1820 Montreux**
2. Déclaration de faillite: 30.11.2006
3. Suspension de faillite: 06.02.2008
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 01.03.2008
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

6. Remarques: But : commerce de tout produit ; conseils dans le domaine de la finance

Office des faillites de l'arrondissement de Montreux  
1820 Montreux

(00283477)